

403



FRANCE. — XVIII^E SIÈCLE

COSTUME FÉMININ. — PARURE DE LA TÊTE ET DU CORSAGE. — MODES. 1794-1800.

La tournure du costume des femmes est restée jusqu'en 1794 ce qu'elle était devenue dès 1790. Le buste continue à s'allonger comme alors sous la compression d'un corps baleiné. Les manches étroites de la robe descendent jusqu'au poignet. Les *postiches* rejettent encore en arrière le développement de la jupe, tandis que le vaste fichu de linon, *fichu menteur*, engonçant le cou, amplifiant la poitrine, se projette de plus en plus en avant. (Voir les figures en pied, parues dans la planche dont le signe distinctif est le *binocle*.) On portait encore aussi le crépon de Chine, et le caraco par-dessus ce fichu. La modification réelle n'existe que dans l'emploi des étoffes, souvent rayées, qui devinrent ainsi que les linons de la plus grande simplicité. On évitait l'emploi de la soie, on recourait aux toiles de Jouy, et les boucles de ceinture étaient en cuivre et en acier.

La chevelure resta disposée en frisures pendantes avec un chignon retombant dans le dos, constituant une coiffure basse, que Marie-Antoinette avait mise à la mode dès 1785, et sur laquelle on portait les chapeaux ou les bonnets.

En 1794, sur ces chevelures abaissées, les bonnets se ressentaient encore de l'ampleur exagérée qui avait été donnée aux coiffures peu d'années auparavant; ils étaient devenus d'un usage à peu près général; on ne portait plus les chapeaux élevés, droits, empruntés au costume masculin, que les modes anglaises avaient introduits en France en 1786.

La physionomie de ce costume disparut presque tout à coup. Sauf, en effet, l'arrangement de la chevelure, on ne retrouve plus en 1796 ni le corps baleiné, ni le buste allongé, ni la robe juste; le postiche et le fichu menteur sont portés ensemble. Les couleurs tendres, le blanc qui domine, les ceintures en rubans, la robe plissée à la poitrine, rappellent, non comme forme, mais moralement et aussi comme couleur dominante, cette époque du règne de Marie-Antoinette où tout était à l'enfant.

(Voici la description de ce costume d'après le *Journal des fabriques, des manufactures et de la mode*, publié à Leipzig en 1796, où il est représenté comme la mode nouvelle en France : chapeau de paille jaune garni avec des bandes de soie bleue; il s'attache sous le menton avec de la mousseline

blanche. Le haut et les côtés de la tête sont arrangés en légères boucles frisées. Derrière, les cheveux tombent naturellement (c'est le chignon dénoué). Les oreilles sont ornées d'anneaux en or. Le cou est entouré d'une chaîne en or très-mince, à laquelle est suspendu un médaillon également en or. La robe de dessous est de taffetas lilas, le bas en est garni d'une large bande bleue. La robe de dessus est de fine mousseline blanche; elle est plissée sur la poitrine. Les manches sont courtes et bordées d'un ruban rose. Une garniture bleue parcourt les épaules, passe dessous les bras et forme un nœud de ruban à la ceinture. Les gants longs sont verts.)

Cette révolution dans le costume des femmes fut le triomphe des efforts des médecins de la dernière partie du siècle. C'était, en réalité, une réforme tardive, poursuivie par eux avec tant d'insistance et de force, que des corps constitués leur avaient prêté leur concours, et que l'on vit des Instituts comme celui de Schnepfenthal (1), proposer des prix pour ceux qui éclaireraient la question. Or, la réponse, publiée en 1788, avait dès cette époque dessillé les yeux du public.

La raison et la mode ne marchent guère de conserve pendant longtemps. A ce costume aisé, dont la ceinture était placée à une hauteur normale, succéda bientôt la robe collante dont la ceinture fut remontée sous le sein, et la coiffure empruntée à la statuaire antique.

La chevelure basse que nous avons décrite, n'avait guère subi de modifications que lorsque, pour ressembler aux victimes dressées pour la guillotine, on affecta de porter les cheveux coupés sur la nuque, à *la sacrifiée*; mais cela fut passager. On continuait d'user de la perruque abondante, au chignon plus ou moins tombant, ou même dénoué, avec des toupets plus ou moins prononcés, et des frisures latérales plus ou moins nombreuses « perruque blonde le matin, brune le soir, » dit le *Journal des Dames et des Modes*, en 1812, dans un article rétrospectif. C'était le dernier lien avec le modes du passé; lorsque le goût du grec et du romain se dessinait de plus en plus, on adopta les cheveux courts et frisés de *la Titus* et toutes les variétés de la torsade antique et des bandelettes dont les Athéniennes aimaient à se parer. A partir de ce moment on ne porte plus de perruque avouée, on fait teindre ses cheveux. La coiffure se complète de chapeaux de paille, d'étoffe, noués sous le menton, comme le chapeau à *la lucarne* ou d'une capote, nouée sur le haut de la tête, ombrant le front, emprisonnant les yeux, cachant l'oreille, mais laissant le cou à découvert.

Quant au reste du costume, de 1796 à 1800, on dirait qu'il a pour but de répondre à l'étrange aphorisme émis à l'époque : « Les femmes n'ont de bon que ce qu'elles ont de beau (2). » La robe collante, en étoffe légère, avec la fine ceinture placée sous le sein, appliquée sur une simple chemise de batiste, épousa toutes les formes; les appas grenadiers sont produits alors, recouverts ou non, sans le moindre mystère. « Vos mamans, dit encore en 1812 le « journal que nous venons de citer, faisaient un peu plus que laisser soupçonner leur gorge. »

(Les documents proviennent des divers journaux des modes de l'époque.)

(1) *L'Ami des femmes ou lettres d'un médecin*, par J.-P.-Marie de Saint-Ursin, Paris 1805.

(2) *Journal des Dames et des Modes*. Portraits rétrospectifs, 1812.



FRANCE XVIII^E SIECLE

FRANCE XVIIITH CENTY

FRANKREICH XVIII^{TES} JAHR^T



IMP FIRMIN DIDOT et C^{IE} PARIS

Durin lith.